



RELEVÉ DE DÉCISIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, **le Jeudi 22 octobre 2015, à 20H**, en la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 16 octobre 2015.

Membres en exercice : 33

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mr le MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mr JOUNEAU, Mme DESRAME, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme GUILLEMOT (à partir de l'affaire n°4), Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr PINEAU, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme PAULANGE.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme GUILLEMOT (pouvoir à Mr le Maire jusqu'à l'affaire n°3) Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), Mme RIO (pouvoir à Mr BOBIGEAT), Mr GAUBERT (pouvoir à Mr BERTIER), Mme LAISNE (pouvoir Mr FORGET).

*
* *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et demande à Maxime Sachet de procéder à l'appel.

Mme DESPRES donne une information sur le Conseil des sages.

Le relevé de décisions du 29 septembre 2015 est adopté.

Mr le Maire présente Mr Gilles ROBERT qui succèdera à Mr Michel FROMONT au poste de Directeur Général des Services.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Affaire n°1 – COMMISSIONS MUNICIPALES – Composition

Rapporteur : Mr le MAIRE

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de nommer,

en remplacement de Mme MEUNIER :

- pour la Commission des finances : Mr GAUBERT
- pour la Commission de l'action sociale : Mme PAULANGE
- pour le Comité de pilotage Agenda 21 et Développement durable : Mme PAULANGE

- pour la Commission d'appels d'offres et marchés publics : Mr FORGET (titulaire), Mr BERTIER suppléant)
- pour le Conseil d'administration du CCAS : Mr FORGET
- pour le Centre social : Mme PAULANGE
- pour Steredenn : Mr GAUBERT

en remplacement de Mme BALAY :

- pour le Conseil d'administration du Collège Broussais : Mme MASSART
- pour le Conseil d'administration du collège Vercel : Mme DESPRES

Affaire n°2 - AFFAIRES GENERALES – Camping municipal – Demande de subvention au titre du Contrat de territoire

Rapporteur : Bernard LAGREE

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- 1) la réalisation d'aménagements au camping (modification de la façade du bâtiment d'accueil, remplacement du système d'accès au camping par la mise en place d'une borne rétractable, aménagements paysagers, réalisation de divers aménagements ludiques)
- 2) de solliciter du Conseil Départemental l'attribution de subventions pour les travaux à réaliser, au titre du contrat de territoire ;
- 3) d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Affaire n°3 – URBANISME – Travaux de changement des menuiseries extérieures de la maison sise 10 rue du Château – Demande de subvention de M. DAVY

Rapporteur : Mme MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par **29 voix POUR** (Mr le MAIRE, Mme BALAY, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mme DESRAME, Mr HELLIO, Mr LAGREE, Mr SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, Mr BOBIGEAT, Mr PINEAU, Mr BONENFANT, Mr PASINO, Mme DESPRES, Mr DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, Mr LE BORGNE, Mr BRUNET, Mme MASSART, Mr FORGET, Mr BERTIER, Mme GUILLEMOT (pouvoir à Mr le Maire), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), Mme RIO (pouvoir à Mr BOBIGEAT), Mr GAUBERT (pouvoir à Mr BERTIER), Mme LAISNE (pouvoir Mr FORGET), **2 voix CONTRE** (Mme MISSIR, Mme PAULANGE) et **2 abstentions** (Mr JOUNEAU, Mme BRIEC-LAME), d'accorder à M.DAVY une subvention s'élevant à la somme de 942 € (neuf-cent-quarante-deux euros) pour le changement des menuiseries extérieures de la maison sise 10 rue du Château à Dinan.

La discussion à laquelle prirent part Mr JOUNEAU, Mme PARIS, Mr le MAIRE et Mr BERTIER figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

Affaire n°4 – COMMUNE NOUVELLE – Motion pour l'étude d'opportunité d'une commune nouvelle

Rapporteur : Mr le Maire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- la Ville de Dinan engage la réflexion sur la constitution d'une commune nouvelle selon la méthode de concertation avec la population et les communes partenaires, la direction et le calendrier présentés ;
- la Ville de Dinan prendra l'attache d'un cabinet de conseil avec Dinan Communauté et les communes qui souhaiteront s'engager dans cette démarche pour les accompagner.

La discussion à laquelle prirent part Mr BERTIER, Mr DERU, Mme GUILLEMOT, Mr BRUNET, Mme DESPRES, Mr FORGET, Mr SACHET, Mr LE BORGNE, Mme GUILLEMOT, Mr PASINO, Mr HELLIO, Mr le MAIRE figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

Affaire n°5 – COOPERATION INTERCOMMUNALE – Projet de schéma départemental – Information

Rapporteur : Mr le Maire

Mr le Maire présente le projet de schéma départemental établi par le Préfet; s'ensuit un débat.

La discussion à laquelle prirent part Mr DERU, Mr BERTIER, Mr le MAIRE, Mr FORGET figurera en son entier au sein du procès-verbal de séance.

La séance est levée à 22h50.